



PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

Limoges, le 6 juillet 2009

COMMUNIQUE DE SYNTHÈSE

Conformément au planning annoncé au printemps 2008, la première étape des études préalables à l'enquête d'utilité publique de la LGV Poitiers Limoges s'achève avec la réunion ce jour du Comité de Pilotage et du Comité des Financeurs des études.

Au cours de ces réunions, RFF a présenté le travail réalisé depuis l'automne 2008. L'ensemble des participants a pu constater l'importance des moyens mis en oeuvre et l'effort de concertation déployé par le Maître d'Ouvrage.

Le processus de co-construction du projet, la LGV, a permis la définition du programme fonctionnel et des zones préférentielles de passage dans la vaste zone d'étude comprise entre Limoges et Poitiers.

Le Comité des Financeurs a validé ces propositions ainsi que le programme de travail pour l'étape 2 c'est à dire les douze mois à venir. Il a demandé notamment à RFF d'approfondir les études dès le début de l'étape 2 en ce qui concerne les solutions de raccordement au réseau ferré à chaque extrémité ainsi que dans la section Bellac Limoges. Une phase intermédiaire de validation aura lieu sur ces points à l'automne 2009.

Il convient de souligner que cette fin d'étape intervient après le vote de la loi Grenelle 1 qui inscrit le projet Poitiers Limoges dans le schéma national des infrastructures à grande vitesse à l'horizon 2020 et la déclaration d'utilité publique de la section Tours Angoulême du réseau Sud Europe Atlantique reliant Paris à Bordeaux, Limoges, Toulouse et l'Espagne.

Il s'agit donc d'une avancée majeure pour le développement durable du territoire Limousin mais également d'autres territoires des départements environnants également intéressés et attentifs à l'aboutissement de ce grand projet.

Contacts presse:

Service communication de la préfecture, 05 55 44 17 50 (17 57)

Service communication Réseau Ferré de France, 06 74 44 07 30